



Cabinet Yousri BEN HASSINE
Expert Comptable – Réviseur des comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

**Institut National de la Normalisation et
de la Propriété Industrielle - INNORPI**

**RAPPORTS DU REVISEUR
DES COMPTES**

Exercice clos le 31/12/2021

SOMMAIRE

A/ RAPPORT GENERAL DU RÉVISEUR DES COMPTES

B/ RAPPORT SPECIAL DU RÉVISEUR DES COMPTES

C/ ETATS FINANCIERS

D/ NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

**A/ RAPPORT GENERAL DU REVISEUR
DES COMPTES**

Le 16 septembre 2022

Institut National de la Normalisation
Et de la Propriété Industrielle - INNORPI
8, rue de l'assistance, 1003 Tunis

Messieurs les Membres du Conseil d'Entreprise
De l'Institut National de la Normalisation
Et de la Propriété Industrielle ;

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1- Opinion avec réserve

En exécution de la mission de Révision des Comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Entreprise, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de l'**Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle**. Ces états présentés ci-joint, comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de 20 998 699 DT, un résultat bénéficiaire de l'exercice de 5 523 802 DT, et une trésorerie positive à la fin de la période de 17 641 107 DT.

A notre avis, compte tenu des diligences accomplies, des choix comptables effectués et sous réserve des effets qui pourraient résulter des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

- Le terrain sur lequel est édifié le siège de l'Institut n'est pas comptabilisé parmi ses immobilisations et ce en raison de l'absence d'un document matérialisant la propriété du terrain ainsi que la valeur à retenir pour sa comptabilisation. Ceci est en contradiction avec les dispositions de la convention comptable de « rattachements des charges aux produits » prévu par le décret n° 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. L'incidence comptable sur les comptes de l'Institut ne peut être estimée.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont arrêtées respectivement en valeur brute à 821 871 DT et à 6 837 590 DT. Les travaux d'inventaire physique de ces

immobilisations sont achevés au cours de l'exercice 2022. Le rapprochement des résultats issus de cet inventaire avec les états comptables n'a pas encore eu lieu. L'incidence éventuelle du résultat du rapprochement de l'inventaire physique à la comptabilité sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée qu'après réalisation de cette opération de rapprochement.

- Des immobilisations, constituées d'équipements et de matériel, revenant à l'Institut et intégrées dans sa comptabilité sont exploitées par le Centre « PACKTEC ». Ces immobilisations ont fait l'objet en date du 18 février 2009 d'un PV de transfert entre l'Institut et le Centre ayant été approuvé par la Tutelle le 17 juillet 2009. Ces PV n'ont pas prévu les modalités de concrétisation de ce transfert, l'existence d'une contrepartie éventuelle ainsi que la valeur des biens transférés. Les documents et informations actuellement disponibles ne nous permettent pas de nous prononcer valablement sur l'incidence de cette situation sur les états financiers arrêtés au 31/12/2021.
- Un local est affecté gratuitement au Conseil national d'accréditation « TUNAC ». Les frais annexes (consommation électrique, consommation d'eau, gardiennage...) sont pris en charge par l'Institut. En l'absence de tout documents autorisant et justifiant cette affectation gratuite, nous ne pouvons nous prononcer sur cette opération et sur ses incidences sur les résultats de l'Institut.
- Les « Clients Douteux » sont arrêtés à une valeur de 812 144 DT. Les provisions correspondantes constatées au cours des exercices antérieurs n'ont pas fait l'objet de suivis nécessaires pour une mise à jour éventuelle.
- Les comptes « Avances aux Fournisseurs » et « Débiteurs Divers » présentés parmi les « Autres Actifs Courants » et arrêtés respectivement à 3 123 DT et 173 237 DT, sont provisionnées en totalité au cours des exercices antérieurs. Ces provisions n'ont pas fait l'objet de suivis nécessaires pour une mise à jour éventuelle.
- Suivant l'état d'inventaire arrêté au 31/12/2021, les chèques impayés sont d'une valeur totale de 3 748 DT et les traites impayées sont d'une valeur totale de 6 334 DT. Certains d'entre eux datent de 2004, 2008 et 2010. Ces effets n'ont fait l'objet d'aucun recours judiciaire pour recouvrement. La créance correspondante risque d'être déchuées.
- Le compte « Fournisseurs » présente certains fournisseurs ayant des soldes antérieurs d'un total de 118 030 DT dont certaines opérations remontent à l'année 1991. Ces soldes nécessitent d'être revus pour s'assurer de leur exigibilité, les justifier et les apurer le cas échéant.
- Les comptes « Autres Passifs Courants » des soldes antérieurs qui nécessitent d'être revus pour s'assurer de leur exigibilité, les justifier et les apurer le cas échéant.

- L'affaire engagée en justice pour soupçon de détournement de fonds en application des articles 95 et 99 du code pénal en date du 08 avril 2020 contre l'agent de l'INNORPI qui a été affecté au guichet du tribunal de première instance de Tunis, est toujours en cours. Ainsi l'incidence éventuelle de cette affaire sur les comptes de l'Institut ne peut être arrêtée avec précision qu'après qu'un jugement définitif soit prononcé sur cette affaire.

3- Autres observations :

Nous vous informons que Les fonds attribués au fonds social et prélevés au taux de 5% sur l'excédent de l'exercice 2020 sont de 145 772 DT. Les prêts et dons accordés au cours de l'exercice 2021 sont de 53 650 DT. Les remboursements sont de 28 363 DT. Les dons AIID accordés sans remboursement peuvent être assimilés à des compléments des salaires et faire ainsi l'objet des retenues à la source d'impôts et des cotisations sociales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à ses organes de gestion et d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'Institut dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

L'organe d'administration et de gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à l'organe d'administration et de gestion de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

6- Responsabilités du réviseur des comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable

correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de Révision des comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- En application des dispositions de l'article 6 du décret 87-529 du premier avril 1987, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Institut. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la

conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à l'organe d'administration et de gestion. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à l'Institut. Il fait partie intégrante de ce rapport.

- En application des dispositions de l'article 8 du décret 87-529 du 1er avril 1987, relative au contrôle des conditions et modalités de contrôle des comptes des établissements publics à caractère industriel et commercial, et des sociétés dont le capital est entièrement détenu par l'État, nous avons examiné les états financiers de l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle afin d'en savoir si ces déclarations donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'année écoulée, ainsi que de la situation financière et des propriétés de l'institution à la fin de l'année concernée. Sur la base de nos examens, les états financiers de l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2021, ainsi que de la situation financière et de son patrimoine à la fin de la même année.

LE RÉVISEUR DES COMPTES

Yousri BEN HASSINE



B/ RAPPORT SPECIAL DU RÉVISEUR DES COMPTES

Le 16 septembre 2022

Institut National de la Normalisation
Et de la Propriété Industrielle - INNORPI
8, rue de l'assistance, 1003 Tunis

Messieurs les Membres du Conseil d'Entreprise
De l'Institut National de la Normalisation
Et de la Propriété Industrielle ;

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 87-529 du 1er avril 1987, nous vous informons qu'aucune convention entre votre établissement et l'un des membres de son conseil d'entreprise n'a été portée à notre connaissance.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions du dit article.

Tels sont les éléments d'information à vous communiquer, nous vous prions d'en prendre acte.

LE RÉVISEUR DES COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Cabinet Yousri Ben Hassine d'Expertise Comptable

CYBH

Membre de l'Ordre des Experts

Comptables de Tunisie

17, Rue Mohamed Ali - 1er Etage - Bizerte

Tel: 72.422.003 - Fax: 72.422.070

C/ ETATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
(Exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	2 021	2 020
ACTIFS NON COURANTS		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	821 871	637 628
Moins : amortissements	-522 716	-407 432
	299 155	230 197
Immobilisations corporelles	6 837 590	6 696 441
Moins : amortissements	-5 445 358	-5 201 042
	1 392 232	1 495 399
Immobilisations financières		
Moins : provisions	0	0
	0	0
Total des actifs immobilisés	1 691 387	1 725 596
Autres actifs non courants	139 216	154 138
Total des actifs non courants	1 830 603	1 879 734
ACTIFS COURANTS		
Stocks	78 134	75 317
Moins : provisions	0	0
	78 134	75 317
Clients et comptes rattachés	1 894 400	1 735 654
Moins : provisions	-812 144	-808 307
	1 082 256	927 347
Autres actifs courants	542 968	1 216 853
Moins : provisions	-176 370	-176 370
	366 599	1 040 483
Placements et autres actifs financiers	0	4 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	17 641 107	8 505 764
Total des actifs courants	19 168 096	14 548 911
TOTAL DES ACTIFS	20 998 699	16 428 645

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021
(Exprimés en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 021	2 020
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation	4 720 011	4 720 011
Autres capitaux propres	147 052	249 512
Résultats reportés	2 480 162	4 710 487
Réserve pour Fond Social	383 461	262 976
Total des capitaux prop. avant résultat de l'exercice	7 730 685	9 942 985
Résultat de l'exercice	5 523 802	2 915 448
Total des capitaux propres avant affectation	13 254 487	12 858 433
PASSIFS		
Passifs non courants		
Autres passifs non courants	18 566	18 566
Total des passifs non courants	18 566	18 566
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	515 783	572 636
Autres passifs courants	7 209 863	2 979 010
Concours bancaires et autres passifs financiers		
Total des passifs courants	7 725 646	3 551 646
TOTAL DES PASSIFS	7 744 212	3 570 212
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	20 998 699	16 428 645

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimés en dinars tunisiens)

	2 021	2 020
Revenus	12 151 725	9 247 238
Autres produits d'exploitation	307 171	244 420
Production immobilisée		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITAT°.	12 458 896	9 491 659
Variat° des stocks des P.F et des encours	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	554 269	413 108
Charges de personnel	4 622 856	4 431 007
Dotations aux amortiss. et aux provisions	375 834	351 475
Autres charges d'exploitation	1 159 707	1 320 298
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 712 666	6 515 888
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 746 230	2 975 770
Charges financières nettes	1 303	16 742
Produits des placements	794 756	968 594
Autres gains ordinaires	116 889	191 149
Autres pertes ordinaires	131 514	187 571
RESULTAT DES ACTIVITES ORD. AVANT IMPOT	6 525 059	3 931 200
Impôts sur les bénéfices	1 001 257	1 015 753
RESULTAT DES ACTIVITES ORD. APRES IMPOT	5 523 802	2 915 448
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 523 802	2 915 448
Effets des modifications comptables		
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 523 802	2 915 448

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimés en dinars tunisiens)

	2 021	2 020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	5 523 802	2 915 448
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	375 834	351 475
Amortissements des subventions d'investissement	-109 394	-111 606
Variation des :		
- stocks	-2 817	-75 317
- créances	-158 747	-110 405
- Autres actifs	673 885	-528 678
-Fournisseurs et autres dettes	-827 349	-3 205 613
Reprise sur provision	-12 340	-369
Plus ou moins value sur cession	-1 300	
Modifications comptables affectant RR production immobilisée		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	5 461 574	-765 065
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaiss. affectés à l'acquisit. d'immob. Corp,et incorp	-326 231	-390 472
Encaiss. provenant de la cession d'immob.corp,et incorp		
Décaiss.affectéà l'aquisition d'immob.financières		
Encaiss.provenant de la cession d'immob.financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'invest.	-326 231	-390 472
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements placements	4 000 000	1 500 000
Dividendes et autres distributions		-5 000 000
Encaissements provenant des emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 000 000	-3 500 000
Incidences des variation des taux de change		
Variation de trésorerie	9 135 343	-4 655 537
Trésorerie au début de l'exercice	8 505 764	13 161 301
Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 641 107	8 505 764

D/ NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'INNORPI

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle est un établissement public à caractère non administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est créé par la loi 82-66 du 6 Août 1982 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises.

L'INNORPI a pour mission d'entreprendre toutes actions concernant la normalisation, la certification des produits, des services et des systèmes de management, la protection de la propriété industrielle. La mission de la tenue du Registre Central de Commerce a été transférée au Registre National des Entreprises à partir du 06 février 2021 suite à la promulgation de la loi n° 2020-52 du 29 octobre 2020 portant création du Registre National des Entreprises « RNE ».

NOTE 2 : NORMES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Les états financiers de l'INNORPI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément :

- « A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. »
- « Au décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la Comptabilité financière ».
- Aux règles comptables prévues par les normes comptables tunisiennes, dans le respect des hypothèses sous-jacentes en l'occurrence la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement, ainsi que les conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

L'INNORPI a opté pour l'établissement de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

NOTE 3 : BASES DE MESURES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

3-1- Les bases de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'élaboration de ces états financiers provisoires n'ont pas connu des changements par rapport à celles adoptées pour la préparation des états financiers de l'exercice précédent. Toutefois la méthode de comptabilisation des articles en stocks suivant la méthode de l'inventaire intermittent prévu par la norme 4 du Système Comptable des Entreprises relative aux Stocks, a été adoptée pour la première fois en 2021.

3-2- Méthodes comptables pertinentes :

Les immobilisations :

Les immobilisations de l'INNORPI figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire. La base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Aucune valeur résiduelle significative n'est jugée réalisable à la fin de la durée de vie des immobilisations.

Les taux appliqués :

- Marques	10%
- Logiciel	33%
- Constructions	2%
- Matériel et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencement, Aménagement et installations	10%
- Documentations	10%

Pour les immobilisations dont la valeur brute est inférieure à 500 DT, l'Institut pratique pour le calcul de la dotation aux amortissements le taux de 100%.

NOTE 4 : NOTES SUR LE BILAN, L'ETAT DE RESULTAT ET L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

4 -1 – NOTES SUR LE BILAN

4-1-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à 821 871 DT au 31/12/2021 contre 637 628 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 184 243 DT. Ces immobilisations sont détaillées comme suit:

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
MARQUES	9 649	9 649	0
LICENCES	12 621	12 621	0
LOGICIELS	797 141	612 059	185 083
IMMOBILISATION INCORPORELLE EN COURS	2 460	3 300	-840
Total	821 871	637 628	184 243

La variation de l'exercice est liée principalement à l'acquisition de :

- Solution de gestion des événements de sécurité 138 104 DT ;
- « PAC TELCOM 100 utilisateurs » pour 21 621,600 DT,
- Applications « MICROSOFT 365 APPS FOR BUSINES » pour 22 556 DT.

Il est à noter que les travaux de l'inventaire physique des immobilisations sont achevés au cours de l'exercice 2022. Aucun rapprochement n'a encore eu lieu entre le résultat de ce recensement et la comptabilité.

4-1-2- Immobilisations Corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève à 6 837 590 DT au 31/12/2021 contre 6 696 441 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 141 148 DT. Ces immobilisations sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
BATIMENT	1 363 267	1 363 267	0
INSTALLATION ELECTRIQUE	382 314	382 314	0
INSTALLATION D'EAU	6 605	6 605	0
INSTALLATION DE CLIMATISATION&CHAUFFAGE	514 233	506 779	7 454
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	146 384	146 384	0
INSTALL.GENERALE ET AMENAGEMENT	181 536	181 239	296
MATERIEL D'EMBALLAGE	263 728	263 728	0
EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE	15 932	15 932	0
MATERIEL AUDIO VISUEL	81 751	46 470	35 281
MATERIEL ABDICK	15 078	15 078	0
MATERIEL DIVERS	28 374	26 754	1 620
VOITURES	675 813	675 813	0
INSTALLATION TELEPHONIQUE	151 816	145 004	6 812
INSTALLATION INFORMATIQUE	57 310	57 310	0
AUTRES A.A.I. DIVERS	249 436	249 436	0
MOBILIER DE BUREAU	351 808	318 491	33 318
MATERIEL DE BUREAU	328 876	290 162	38 714
MATERIEL INFORMATIQUE	1 900 404	1 882 751	17 654
DOCUMENTATIONS	122 926	122 926	0
Total	6 837 590	6 696 441	141 148

La valeur brute des amortissements s'élève à 5 445 358 DT au 31/12/2021 contre 5 201 042 DT au 31/12/2020, soit une diminution de 244 316 DT. Les amortissements correspondants sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
AMORT.BATIMENT	761 158	733 892	27 265
AMORT.INSTALLATION ELECTRIQUE	247 502	230 546	16 956
AMORT.INSTALLATION D'EAU	6 605	6 605	0
AMORT.INSTALLATION CLIMATISATION	453 867	447 687	6 179
AMORT.V.R.D.	146 384	146 384	0
AMORT.MATERIEL D'EMBALLAGE	263 728	263 728	0
AMORT.EQUIPEMENT DE LABORATOIRE	15 931	15 931	0
AMORT.MATERIEL AUDIO-VISUEL	37 293	34 383	2 910
AMORT.MATERIEL ABDICK	15 078	15 078	0
AMORT.MATERIEL DIVERS	12 384	12 263	121
AMORTISSEMENT VOITURES	614 503	563 177	51 326
AMORT.INSTALLATION TELEPHONIQUE	138 319	137 729	590
AMORT.INSTALLATION INFORMATIQUE	57 310	57 310	0
AMORT.AUTRES A.A.I.DIVERS	238 945	215 206	23 739
AMORT.MOBILIER DE BUREAU	275 281	249 283	25 998
AMORT.MATERIEL DE BUREAU	293 518	280 347	13 171
AMORT.MATERIEL INFORMATIQUE	1 744 630	1 668 570	76 060
AMORTISSEMENT DOCUMENTATIONS	122 922	122 922	0
Total	5 445 358	5 201 042	244 316

La variation de l'exercice est liée principalement à l'acquisition de :

- Matériel télécommunication PAC 38 634
- Système de gestion vidéo conférence 35 281

- Meuble bureautique	33 318
- Agencement de climatisation	7 453
- 3 Ordinateurs portables (DON GIZ)	6 933
- Standard IPBX	6 812
- 1 Ordinateur DATA TAPE	2 980
- 1 Distrigel SAINDERMA	1 620

Il est à noter que :

- Les travaux de l'inventaire physique des immobilisations sont achevés au cours de l'exercice 2022. Aucun rapprochement n'a encore eu lieu entre le résultat de ce recensement et la comptabilité.
- Des immobilisations, constituées d'équipements et de matériel, revenant à l'Institut et intégrées dans sa comptabilité sont exploitées par le Centre « PACKTEC ». Ces immobilisations ont fait l'objet en date du 18 février 2009 d'un PV de transfert entre l'Institut et le Centre ayant été approuvé par la Tutelle le 17 juillet 2009. Ces PV n'ont pas prévu les modalités de concrétisation de ce transfert, l'existence d'une contrepartie éventuelle ainsi que la valeur des biens transférés.
- Un local et ses frais annexes (consommation électrique, consommation d'eau, gardiennage...) sont affectés gratuitement au Conseil national d'accréditation « TUNAC » en l'absence de documents autorisant et justifiant cette affectation gratuite. En l'absence d'une base juridique relative à cette affectation, nous ne pouvons nous prononcer sur cette opération et sur ses incidences sur les résultats de l'Institut.

4-1-2- Autres Actifs Non Courants

Les « Autres Actifs Non Courants » arrêtés au 31/12/2021 à 139 216 DT Contre 154 138 au 31/12/2020 soit une diminution de 14 922 DT. Ils représentent les soldes de prêts accordés à certains membres du personnel en vertu des dispositions du règlement du fonds social. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Prêts pour Soins	3 981	2 440	1 542
Prêts Exceptionnels	11 889	17 556	-5 667
Prêts pour Aménagements	123 054	134 142	-11 088
Cautionnement	292	0	292
Total	139 216	154 138	-14 922

Il est à rappeler que les prêts pour aménagements sont accordés avec un taux d'intérêt annuel de 3%, les autres prêts sont sans intérêts.

4-1-3- Stocks

Les Stocks s'élèvent au 31/12/2021 à 78 134 DT contre 75 317 au 31/12/2020 soit une variation positive de 2 817 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
PRODUITS PAPIETERIE	7 304	2 635	4 669
PRODUITS TRAVAUX D'IMPRESION	15 366	11 467	3 899
FOURNITURES DE BUREAUX	7 017	11 799	-4 782
PRODUITS CONSOMMABLES PHOTOCOPIE	7 472	7 848	-375
PRODUITS CONSOMMABLES INFORMATIQUES	33 052	31 870	1 182
PRODUITS ENTRETIEN	5 133	5 205	-72
CARBURANTS	2 790	4 493	-1 703
Total	78 134	75 317	2 817

4-1-4- Clients et Comptes Rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent en valeur brute au 31/12/2021 à 1 894 400 DT contre 1 735 654 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 158 747 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
CLIENTS VENTES A TERME	755 236	680 708	74 527
CLIENTS VENTE AU COMPTANT SIEGE	5 036	6 284	-1 248
CLIENTS VENTES PIT	316 489	236 506	79 983
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	0	3 292	-3 292
CLIENTS EFFETS IMPAYES	4 939	0	4 939
CLIENTS CHEQUE IMPAYE	556	556	0
CLIENTS DOUTEUX	812 144	808 307	3 838
S-Total	1 894 400	1 735 654	158 747
Provisions	-812 144	-808 307	-3 837
Total	1 082 256	927 347	154 909

Les principales créances constatées dans les comptes « CLIENTS VENTES A TERME » sont rattachées aux clients suivants :

CLIENTS ORDINAIRES		
	MIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	43 694
	CIOK	37 150
	ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	35 407
	SOTACIB KAIROUAN	34 832
	CIMENTERIE DE GABES	33 757
	CIMENTERIE DE BIZERTE	33 124
	CARTHAGE CIMENT	27 730
	CJO	24 582
	STE IMC	24 581
	SCE	22 562
	SOTACIB FERIANA	19 062
	SNA NOUR	18 349
	GENERAL BETON	16 500
	INTERMETAL	14 591
	HENKEL ALKI	13 283
	SICILFERRO	13 010
	AFROCHIM	11 929
	SOCIETE METALLURGIQUE DU CENTRE	11 452
	MINISTERE DE LA JEUNESSE DU SPORT EP	10 954
	EL FOULADH	10 648
	CAT -COLACEM	10 281
	SIPS-STE IND DE PLATRE DU SUD-EL KSOUR	10 218
	OCT	9 558
	CLC	9 521

	SICAM	9 161
	STE BETON DU CENTRE ELTAIEF	7 685
	SOBIG	7 685
	GREEN LAND	7 501
	LA POSTE TUNISIENNE	7 233
	ACIA SUD	6 781
	GICA	6 781
	MIN.DE LA DEFENSE NATIONALE	6 725
	SUD BETON	6 329
	CMFP GAFSA	5 876
CLIENTS DOUTEUX	CJO	142 758
	SOTACIB FERIANA	41 711
	CAT	25 192
	OCT	21 607
	STEG	20 834
	CNCC	18 907
	STC	13 481
	PICTURA IMPRESS	13 038
	RDI TUNISIE	10 916
	SOCOMENA	10 000
	CHAUX DOMAINE POTINVILLE	8 699
	AMS	8 551
	SOFOMECA	8 244
	SCE	7 752
	SRTG NABEUL	7 658
	SONOCA	7 429
	UTAP	7 094
	MIN.DE L'ECONOMIE	6 783
	STT (EX SNT)	5 824
	SNCFT	5 771
	CETTEX	5 554
	SPIPA INTERNATIONAL	5 110
	ATTT	5 000
	BUREAU DE MISE A NIVEAU	5 000
	EL KAOUFEL GAFSA	5 000
	KACEM ELECTRONIQUE	5 000
TUNISIE AUTOROUTES	5 000	

Il est à noter que :

- Les créances douteuses sont provisionnées en totalité. Aucune poursuite judiciaire n'est entamée pour le recouvrement de ces créances. Il est approprié de leur apporter le suivi nécessaire.
- Le compte « CLIENTS VENTE AU COMPTANT » fait enregistrer les ventes au comptant, il présente un solde non justifié de 5 636 DT.
- Suivant l'état d'inventaire arrêté au 31/12/2021, les chèques impayés sont d'une valeur totale de 3 748 DT et les traites impayées sont d'une valeur totale de 6 334 DT. Certains d'entre eux datent de 2004, 2008 et 2010. Ces effets n'ont fait l'objet d'aucun recours judiciaire pour recouvrement. La créance correspondante risque d'être déchuës.

4-1-5- Autres Actifs Courants

Les « Autres Actifs Courants » totalisent une valeur brute de 542 968 DT au 31/12/2021 contre 1 216 853 DT au 31/12/2020, soit une diminution de 673 884 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
FOURNISSEURS AVANCES	3 132	3 133	0
AVANCES SUR SALAIRES	48 623	48 997	-374
REPORT D'IS	28 537	792 535	-763 997
DEBITEURS DIVERS	173 237	173 237	0
COMPTE D'ATTENTE ACTIF	212 264	3 129	209 135
CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	14 783	0	14 783
PRODUITS A RECEVOIR	61 356	194 646	-133 290
CESSION SUR SALAIRES	1 034	1 176	-142
S-Total	542 968	1 216 853	-673 885
PROVISIONS	-176 370	-176 370	0
Total	366 599	1 040 483	-673 884

Il est à noter que les comptes « Fournisseurs Avances et Acomptes » et « Débiteurs Divers » présentent des soldes antérieurs totalement provisionnés. Aucun suivi n'est apporté à ces montants pour les régulariser.

Les avances et acomptes versés aux fournisseurs se détaillent comme suit :

- AFRIC AUTO	128,853
- ATCE	2 339,944
- ENNAKHIL	4,482
- FOOD SAFETY	42,600
- LCAE	616,920

4-1-6-Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 17 641 107 DT au 31/12/2021 contre 8 505 764 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 9 135 343 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
INTERETS COURUS	0	455 522	-455 522
CHEQUES EN PORTEFEUILLE-TUNIS	23 958	10 694	13 264
CHEQUE EN PORTEFEUILLE SOUSSE	393	453	-60
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	0	1 647	-1 647
BIAT CERTIF	9 354 316	4 251 330	5 102 986
AMEN BANK ALAIN SAVARY	4 596 217	1 475 282	3 120 935
BNA ALAIN SAVARY	2 510	1 959 140	-1 956 630
BIAT HACHED	424 875	328 745	96 129
BH ALAIN SAVARY	3 137 953	-131	3 138 084
AMEN BANK FOND SOCIAL	98 591	20 868	77 723
CCP E-DINAR	393	89	304
CAISSE SIEGE DEPENSES	567	43	524
CAISSE SIEGE RECETTES	1 118	1 875	-756
CAISSE SFAX-DEPENSES	92	4	88
CAISSE SOUSSE DEPENSES	125	204	-79
Total	17 641 107	8 505 764	9 135 343

Il est à noter que :

- Le relevé bancaire du compte CCP E-dinar et son état de rapprochement ne sont pas disponibles.

4-1-7- Capitaux Propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2021 à 13 254 487 DT contre 12 858 433 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 396 055 DT.

Les capitaux propres sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
FONDS DE DOTATION	4 720 011	4 720 011	0
RESERVE FOND SOCIAL	383 461	262 976	120 485
RESULTATS REPORTEES	6 321 568	8 551 893	-2 230 325
MODIFICATIONS COMPTABLES AFFECTANT R.R.	-3 841 406	-3 841 406	0
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 717 191	1 710 257	6 934
SUBV.D'INV.INSCRITE AU COMPTE DE RESULTA	-1 570 139	-1 460 745	-109 394
Total	7 730 685	9 942 985	-2 212 300
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 523 802	2 915 448	2 608 354
Total	13 254 487	12 858 433	396 055

La variation de l'exercice est liée principalement à :

- L'affectation du résultat de l'exercice 2020 en « Résultat reportés » pour 2 769 676 DT. Un montant de 145 772 DT a été prélevé en réserves pour fond social.
- Un montant de 5 000 000 DT a été prélevé sur le compte « Résultat reportés » et reclassé en attente de versement au profit de la Trésorerie Générale de l'Etat.
- La constatation d'une subvention d'investissement de 6 934 DT. La quote part inscrite au résultat de l'exercice d'un total de 109 394 DT est calculée sur la base des montants hors TVA alors que les subventions sont constatées en TTC. L'écart doit être déterminé et régularisé.

4-1-8- Autres passifs non courants :

Les autres passifs non courants s'élèvent à 18 566 DT au 31/12/2021. Il s'agit des provisions pour risques et charges liée à des indemnités éventuelles pour des affaires en justice constatées au cours des exercices antérieurs. Aucun suivi n'est apporté à ces provisions pour une éventuelle mise à jour.

4-1-9- Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent 515 783 DT au 31/12/2021 contre 572 636 DT au 31/12/2020, soit une diminution de 56 853 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
FOURNISSEURS ACHATS	502 746	559 599	-56 853
FOURNISSEURS RETENUES DE GARANTIE	13 037	13 037	0
Total	515 783	572 636	-56 853

Les principales dettes constatées dans les comptes « fournisseurs » sont rattachées aux fournisseurs suivants :

- CIOK	136 233
- CETIME	70 745
- INFOLOG	26 885
- SODEXO	26 049
- CLAIREFONTAINE	20 443
- JOKER	16 532
- CYBH	11 326
- ITISSALIA SERVICES S.A	11 320
- TUNISIE TELECOM	9 983
- KAHIA PRODUCTION	9 346
- AFAC AFNOR INTERNATIONAL	8 069
- AETECH-Advanced e-Technologies	7 271
- CTC - CENTRE TECHNIQUE DE LA CHIMIE	6 562
- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	6 470
- AURES AUTO SA	6 079
- LCAE	6 073
- STE PRO-BUREAU	5 290
- CONNECTIKA	5 243
- EXPO GUIDE	4 535
- EXPO EVENTS	4 425
- SODEPRO	4 332
- WINTEC	4 210
- STE NEXT STEP IT	4 198
- CNA- TUNAC	3 761
- SHOES CENTER SARL	3 301
- CENTRAX	3 142
- PICOSOFT SARL	3 077
- CNCC	3 073
- CETEC	3 003

Il est à noter que :

- Certains comptes fournisseurs présentent des soldes antérieurs dont certaines opérations remontent à l'année 1991. Ces comptes doivent faire l'objet des suivis nécessaires afin de s'assurer de l'exigibilité des dettes correspondantes.

- Certains comptes fournisseurs présentent des soldes débiteurs. Il est approprié de leur apporter les suivis nécessaires afin de les régulariser.
- Le compte « Fournisseurs retenues de garantie » ne fait l'objet d'aucun suivi.

4-1-10- Autres Passifs Courants

Les Autres Passifs Courants totalisent 7 209 863 DT au 31/12/2021 contre 2 979 010 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 4 230 853 DT. Ils sont détaillés comme suit :

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020	Variation
CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	21 446	22 909	-1 463
REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	56 243	87 099	-30 856
CONGES A PAYER	255 871	211 937	43 934
RETENUES A LA SOURCE	127 694	127 618	76
TVA A PAYER	182 145	169 712	12 433
TVA A REVERSER	48 984	58 409	-9 425
ETAT TIMBRE FISCAL	1 341	1 345	-4
ETAT TFP+FOPROLOS	139 987	139 545	442
ETAT, IMPOT SUR LES SOCIETES DU	66 750	1 056 383	-989 633
ORGANISMES SOCIAUX CNRPS+CNSS	127 200	61 448	65 752
CHARGES A PAYER	402 744	332 944	69 800
COMPTE D'ATTENTE PASSIF	5 326 250	299 250	5 027 000
PRETS CNRPS	184	184	0
GPC-TAXES RC PERCUES	158 033	158 033	0
GPC-TAXES RC PERCUES REVENANT RCC ET RCL	252 196	252 196	0
ASSURANCE GROUPE REMBOURSEMENT	108	0	108
DEBITEUR DIVERS TELECOM	42 681	0	42 681
Total	7 209 863	2 979 010	4 230 853

Il est à noter que :

- Le solde du compte « COMPTE D'ATTENTE PASSIF » représente les montants des jetons de présence des années de 2010 à 2021 pour 326 250 DT et 5 000 000 DT la contribution au budget de l'Etat non encore versée.
- Le compte « GPC-TAXES RC QP-ETAT » fait enregistrer le montant du chèque en circulation que l'institut a procédé au règlement pour la déclaration mensuelle des taxes du registre de commerce relative au moins de février 2017 (quittance recette des finances numéro M030172 et chèque n° 4517 daté du 24/03/2017). Ce chèque n'a pas été décaissé.

- Les comptes « CLIENTS AV.ET ACOMP. /COMMANDES » , « GPC-TAXES RC QP-ETAT », « ETAT RECETTE RCL A VERSER », présentent des soldes antérieurs qui nécessitent d'être revus pour s'assurer de leur exigibilité, les justifier et les apurer le cas échéant.

4-2-NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4-2-1-Revenus

Les revenus s'élèvent à 12 151 725 DT en 2021 contre 9 247 238 DT en 2020, soit une augmentation de 2 904 487 DT. Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
VENTES DE NORMES HOMOLOGUEES	49 274	60 784	-11 510
PROPRIETE INDUSTRIELLE (Brevets)	431 552	385 841	45 711
PROPRIETE INDUSTRIELLE (Dessins et M.I.)	79 116	121 553	-42 437
PROPRIETE INDUSTRIELLE (MARQUES)	5 173 088	4 236 691	936 397
PRODUITS PIT-LAHAYE	77 927	90 150	-12 223
PRODUITS PIT-MADRID	2 100 374	1 314 620	785 753
PRODUIT DIVERS OEB/BREVETS	602 019	504 406	97 613
CERTIFICATION DE PRODUITS	87 380	109 800	-22 420
SUIVI DE MARQUE	587 900	457 957	129 943
CERTIFICAT A L'IMPORTATION	602 050	405 563	196 487
CERTIFICATION D'ECHANTILLIONS	5 700	7 900	-2 200
CERTIFICATION A L'EXPORTATION	1 221 786	595 038	626 749
SURVEILLANCE COMPLEMENTAIRE	0	1 764	-1 764
AUDIT DE CERTIFICATION ISO 9001	68 298	57 657	10 641
CERTIFICATION ISO 22000	600	2 100	-1 500
CERTIFICATION OHSAS 18001	0	4 425	-4 425
CERTIFICATION ISO 14001	2 200	2 200	0
CERTIFICATION COMBINEE	0	4 600	-4 600
CERTIFICATION SERVICES MARHABA	16 800	11 750	5 050
CERTIFICATION BIOLOGIQUE ANIMALE	2 732	0	2 732
CERTIFICATION BIOLOGIQUE VEGETALE	2 200	0	2 200
CERTIFICATION BIOLOGIQUE TRANSFORMATION	800	0	800
CERTIFICATION HALEL	86 700	91 750	-5 050
ATELIERS DE FORMATION	57 500	62 370	-4 870
PRODUITS DE MUWASSAFAT	1 825	2 440	-615
PRODUITS DU CATALOGUE	504	0	504
RECHERCHE & PHOTOCOP. NORMES ETRANGERES	182 898	182 527	370
RECHERCHE&PHOTOCO.NON SOUMISES	0	0	0
ACCES AUX BASES DE DONNEES	93 937	23 447	70 490
VEILLE NORMATIVE	12 540	13 413	-873
AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	557 805	487 501	70 303
AUTRES PRODUITS NON SOUMIS	3 568	4 150	-582
VENTE PROD.FIN.LIEES A UNE MOD.COMPTABLE	42 652	4 841	37 811
Total	12 151 725	9 247 238	2 904 487

4-2-2- Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 307 171 DT en 2021 contre 244 420 DT en 2020, soit une augmentation de 62 751 DT. Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
QUOTE-PART SUBV.D'INV.INSCRITE AU RESULT	109 394	111 606	-2 212
SUBVENTION D'EXPLOITATION	36 759	52 326	-15 567
SUBVENTION D'EXPL.(RISTOURNE TFP)	20 000	37 416	-17 416
REPRISE/PROV.CLTS DOUTEUX	12 340	369	11 971
TRANSFERTS DES AUTRES CHARGES	128 678	42 703	85 975
Total	307 171	244 420	62 751

4-2-3- Achats d'approvisionnements consommés

Le solde des achats d'approvisionnements consommés s'élève à 554 269 DT en 2021 contre 413 108 DT en 2020, soit une augmentation de 141 161 DT. Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
ACHAT PAPIER	104	6 211	-6 106
FOURNITURES DE BUREAU	13 061	30 074	-17 012
CONSOMMABLE INFORMATIQUE	24 732	67 376	-42 643
CONSOMMABLE PHOTOCOPIE	19 549	12 378	7 171
AUDIT ET EXAMEN DE DOSSIERS	10 718	14 172	-3 454
ANALYSES ET ESSAIS	416 059	294 125	121 934
TRAVAUX D'IMPRESSION	3 638	21 098	-17 459
ACHAT NORMES ETRANGERES	61 560	33 051	28 509
ACHATS LMC	7 662	9 940	-2 277
VARIATION DES STOCKS	-2 817	-75 317	72 499
Total	554 269	413 108	141 161

4-2-4- Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 4 622 856 DT en 2021 contre 4 431 007 DT en 2020, soit une augmentation de 191 849 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
SALAIRE DE BASE	2 807 543	2 699 611	107 932
HEURES SUPPLEMENTAIRES A 125%	14 958	15 490	-532
HEURES SUPPLEMENTAIRES A 150%	6 560	7 793	-1 233

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
IND.KILOMETRIQUE EN NATURE	3 795	2 722	1 073
AVANTAGE EN NATURE - CARBURANT	12 120	7 944	4 177
INDEMNITE DE LOGEMENT	62 697	61 923	774
INDEMNITE D'ETUDE ET DE RECHERCHE	50 380	50 548	-169
INDEMNITE SPECIFIQUE	228 192	222 414	5 778
INDEMNITE DE GESTION	2 554	2 245	309
INDEMNITE DE FONCTION	102 722	84 873	17 849
INDEMNITE DE CAISSE	502	502	0
INDEMNITE COMPLEMENTAIRE	6 720	6 720	0
INDEMNITE DE MAINTENANCE	9 575	8 642	933
INDEMNITE DE TRANSPORT	146 151	146 281	-130
INDEMNITE D'INGENIERIE	22 938	17 088	5 850
INDEMNITE COMPL SPECIFIQUE	960	960	0
INDEMNITE REGULATRICE	1 440	1 440	0
INDEMNITE CHARGE DE MISSION	1 800	1 800	0
INDEMNITE DE SUJETIONS SPECIALES	1 140	1 140	0
PRIME DE RENDEMENT DG	1 600	1 600	0
CONGES PAYES	43 935	46 632	-2 697
ALLOCATION FAMILIALE	5 463	5 541	-78
SALAIRE UNIQUE	569	625	-56
SUBVENTION EMPLOYEUR CNSS RG	7 107	2 948	4 159
SUBVENTION EMPLOYEUR CNRPS	482 138	491 897	-9 759
SUBVENTION EMPLOYEUR C.P.S.	135 306	132 892	2 413
PENSION DE RETRAITE CAREP	23 788	25 922	-2 134
INDEMNITE DE DEPART VOLANTAIR	0	0	0
MEDECINE DE TRAVAIL	2 910	2 388	522
FORMATION DU PERSONNEL	52 436	27 803	24 633
HABILLEMENT DU PERSONNEL	19 855	28 961	-9 106
TICKETS RESTAURANTS-CADEAUX	219 199	179 329	39 870
SUIVIE MEDICAL DES PELLE	14 071	7 865	6 207
CHAR.PERS.L.M.C.DIVERS	0	119 815	-119 815
SUB EMPLOYEUR ASSURANCE GROUPE	114 614	0	114 614
SUBV.EMPLOYEUR ACC.DE TRAVAIL	17 119	16 652	467
Total	4 622 856	4 431 007	191 849

4-2-5- Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 375 834 DT en 2021 contre 351 475 DT en 2020, soit une augmentation de 24 359 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
DOT.AMORT.LOGICIELS	115 285	99 768	15 516
DOTATION AUX AMORT. CONSTRUCTION	27 265	27 265	0
DOT.AMORT.INSTAL., MATERIEL ET OUTILLAGE	50 495	38 259	12 236
DOTATION AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	51 326	61 357	-10 031
DOTATION AMORT. AUTRES IMMO. CORPORELLES	115 229	113 350	1 879
DOT. PROV. P/DEPREC. CLIENTS	16 234	11 476	4 758
Total	375 834	351 475	24 359

4-2-6- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 159 707 DT en 2021 contre 1 320 298 DT en 2020, soit une diminution de 160 591 DT. Les autres charges d'exploitation sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
ELECTRICITE	39 989	59 320	-19 331
EAU	6 284	11 819	-5 535
CARBURANT	44 101	43 754	347
LOCATION LOCAUX ADMINISTRATIFS	15 625	44 493	-28 867
ENTRETIEN ET NETTOYAGE LOCAL	18 076	19 088	-1 012
ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT	28 425	23 216	5 209
ENTRETIEN MATERIEL DE PHOTOCOPIE	2 563	18 510	-15 947
ENTRETIEN MMB	0	67	-67
ENTRETIEN MATERIEL INFORMATIQUE	40 638	34 546	6 093
ENTRETIEN INSTALLATION DE CLIMATISATION	0	80	-80
ENTRETIEN INSTALLATION TELEPHONIQUE	5 067	2 677	2 390
ENTRETIEN INSTALLATION ELECTRIQUE	4 896	3 681	1 215
ENTRETIEN A.A.I.DIVERS	0	73	-73
CONSUM.MAT.INFORMATIQUE	2 112	0	2 112
REPARATION MATERIEL INFORMATIQUE	720	0	720
ASSURANCE AUTO	26 167	26 115	52
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	0	7 382	-7 382
ASSURANCE MULTI RISQUES	13 859	13 397	462
ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS	4 153	0	4 153
JOURNAUX ET REVUES	15 058	12 505	2 552
BASES DE DONNEES	1 738	7 508	-5 770
FRAIS D'ORGANISATION SEMINAIRE	11 305	8 881	2 424
FRAIS D'ATE.FORMATION	191	0	191
AUTRES CHAR.(S.E.)LIEES A UNE MOD.COMPT.	0	1 812	-1 812
HONORAIRES	165 332	195 971	-30 639
REDEVANCE CEI	2 040	0	2 040
PUBLICATIONS	0	466	-466
ANNONCES	3 968	2 111	1 857
INSERTIONS PUBLICITAIRES	0	1 585	-1 585
EXPOSITIONS, FOIRES ET SEMINAIRES	1 571	500	1 071
PUBLICITE	8 215	5 234	2 981
COTISATIONS	9 427	48 328	-38 901
COTISATION INTERNATIONALES	241 183	312 663	-71 481
DONS ET SUBVENTIONS	108 000	100 000	8 000
VOY.ET DEPL.DU PERSONNEL EN TUNISIE	0	170	-170
VOY.ET DEPL.DU PERSONNEL A L'ETRANGER	3 389	0	3 389
FRAIS DE MISSIONS	3 011	2 533	478
FRAIS DE VISA	359	0	359
FRAIS D'ASSURANCE VOYAGE	22	185	-163
FRAIS DE DEPLACEMENTS	7 018	7 568	-550
HEBERGEMENT PERSONNELLE	2 516	3 484	-968
FRAIS DE SEJOUR DES EXPERTS	0	164	-164
AFFRANCHISSEMENT	3 997	4 945	-947
RAPID POSTE	156	343	-187
CONSOMMATION TELEPHONIQUE	7 894	17 654	-9 759

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
FRAIS D'ABONNEMENT A INTERNET	47 302	44 570	2 732
FRAIS DIVERS ABONNEMENT	0	439	-439
DIVERS FRAIS POSTAUX	1 184	245	939
AUTRES FRAIS ET COM./PRESTATION DE Sces	6 246	7 481	-1 235
ATRES SCE EXT.LIES A UNE MOD.COMPT	12 002	19 300	-7 299
JETONS DE P RESENCES	27 000	27 000	0
TAXE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	73 490	66 935	6 555
FOPROLOS	34 415	33 468	947
TAXES REVENANT AUX COLLECTIVITES LOCALES	28 382	21 736	6 646
TAXES CA NON RECUPERABLE	160	807	-647
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	9 015	9 788	-772
VIGNETTES	4 700	4 895	-195
TIMBRES DE VOYAGE	0	180	-180
AUTRES DROITS ET TAXES	66 750	40 630	26 120
Total	1 159 707	1 320 298	-160 591

4-2-7- Charges financières nettes

Les charges financières s'élèvent à 1 303 DT en 2021 contre 16 742 DT en 2020, soit une diminution de 15 440 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
INTERETS DE RETARD/COTISATIONS FISCALES	0	1 041	-1 041
PERTES DE CHANGE	1 303	15 701	-14 398
Total	1 303	16 742	-15 440

4-2-8- Produits financiers et de placements

Les produits financiers et de placements s'élèvent à 794 756 DT en 2021 contre 968 594 DT en 2020, soit une diminution de 173 839 DT. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES	48 758	310 521	-261 762
REVENUS DES VAL MOB DE PLACEMENT	742 450	652 675	89 774
ESCOMPTE OBTENUS	654	2 473	-1 819
GAIN DE CHANGE	2 893	2 925	-32
Total	794 756	968 594	-173 839

4-2-9- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 116 889 DT en 2021 contre 191 149 DT en 2020, soit une diminution de 74 260 DT.

4-2-10- Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 131 514 DT en 2021 contre 187 571 DT en 2020, soit une diminution de 56 057 DT.

4.3- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi selon le modèle autorisé. Ces différentes rubriques se présentent comme suit :

	2021	2020
- Trésorerie au début de l'exercice	8 505 764	13 161 301
- Trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 461 574	-765 065
- Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-326 231	-390 472
- Trésorerie provenant des activités de financement	4 000 000	-3 500 000
- Trésorerie a la clôture de l'exercice	17 641 107	8 505 764